



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecine

Question écrite n° 104442

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les effets nocifs des traitements anticancéreux sur la fonction ovarienne. En effet, les patientes traitées pour cancer gynécologique, dont le traitement est par ailleurs de plus en plus efficace, ont un risque de stérilité après cette intervention, ce qui constitue un drame humain compte-tenu du recul de l'âge des premières grossesses pour ces jeunes femmes affectées de cette pathologie avant d'avoir pu avoir un enfant. En cas de radiothérapie, la préservation de la fonction ovarienne est obtenue dans 80 % des cas, à condition que les femmes aient moins de 40 ans. Toutefois, en cas de chimiothérapie, la nouvelle technique consistant à déplacer l'ovaire ne sert à rien, seule la congélation embryonnaire pouvant assurer à ces femmes d'accéder à la maternité un jour. Dans les cas où celle-ci ne fonctionnerait pas, ces femmes peuvent également faire appel à des dons d'ovocytes, mais le nombre de donneuses est très limité dans notre pays (200 à 300 femmes par an seulement procèdent à ces dons). Aussi, il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement soutient la recherche dans ce domaine particulier visant à amenuiser les impacts des traitements anticancéreux gynécologiques sur la fertilité des femmes et si une campagne d'information nationale de sensibilisation au don d'ovocytes pourrait être prochainement envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104442

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3319

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)